

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 24 Septembre 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-27
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le quinze septembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mme DUPONTET, M. BATHIER.

Étaient absentes excusées : Mmes FEL Annie, RAPINAT Claire

Pouvoir : Mme FEL Annie donne pouvoir à M. LENOBLE Denis

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dossiers de demandes de subvention adressés en mairie par les associations pour l'année 2025,

Vu les propositions d'attributions de subvention communales à plusieurs associations,

Association bénéficiaires	Montant de la subvention en €
ACCA BOURG D'HEM	500,00
Association ALIAD-UNA (CVAD)	180,00
Association PEP 23	35,00
Association des Amis de Radio Londres	300,00
Banque alimentaire de la Creuse	80,00
Comité Départemental Ligue contre le cancer	200,00
Conciliateurs de Justice et Médiateurs du Limousin	100,00
Ecole du chat de la Creuse	200,00
France Adot 23	200,00
Prévention routière	35,00
Secours Catholique	80,00
Secours Populaire	80,00
Service de soins à domicile	117,50

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide,

Accusé de réception en préfecture
023-212302905-20250924-2025-27-DE
Date de dépôt en préfecture : 03/10/2025

- D'attribuer les subventions communales aux associations précitées conformément au tableau ci-dessus,

- D'AUTORISER le Maire à procéder au versement de ces subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 du budget principal 2025.

Membres	10
Présents	08
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 30 octobre 2025

Le Bourg d'Hem, le 30 octobre 2025

Le Maire
Robert DE CHAMPS,

Affiché le 30 octobre 2025

